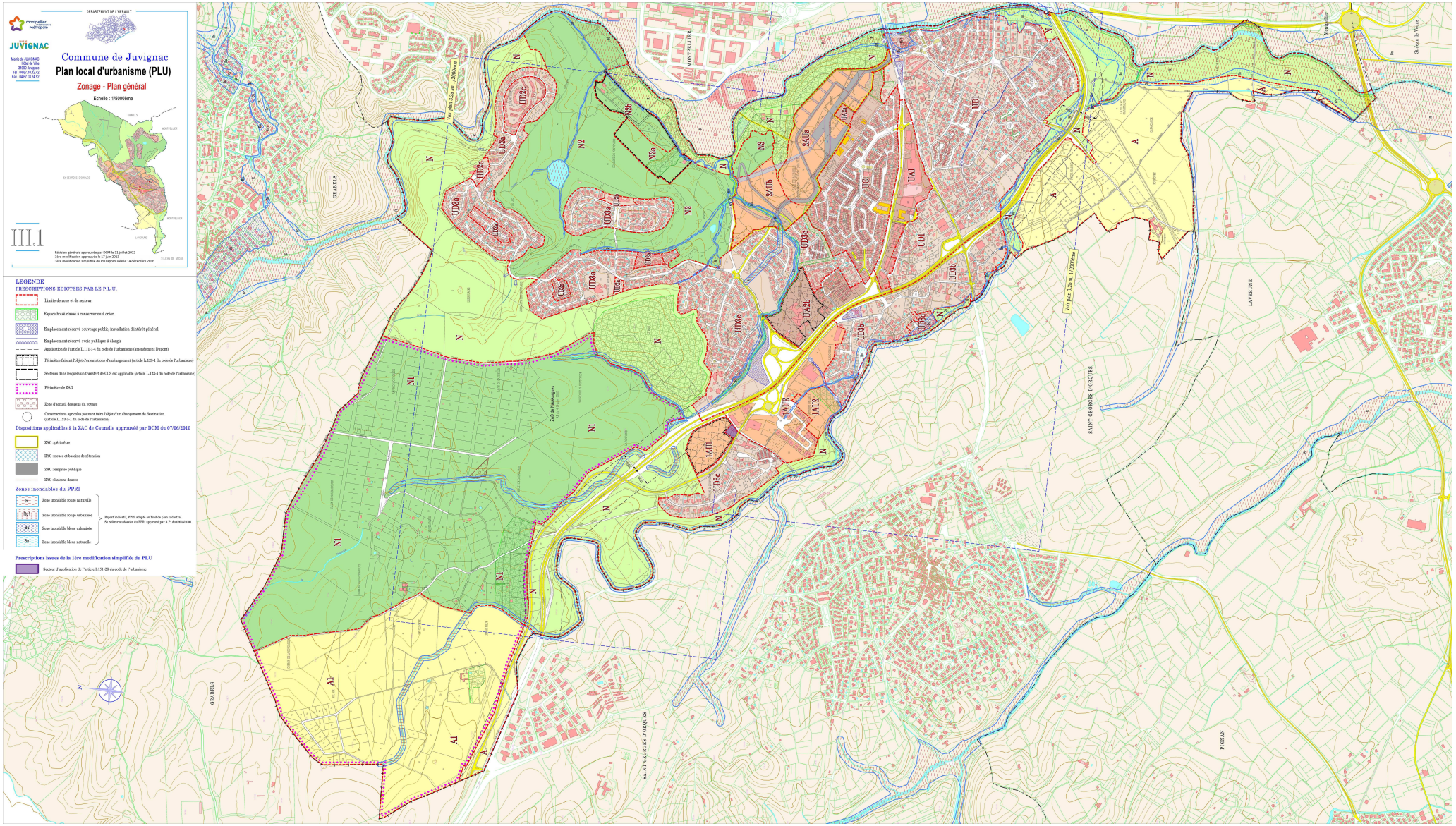
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
montpellier méditerranée
JUVIGNAC
Mairie de JUVIGNAC
Hôtel de Ville
34990 Juvignac
Tél : 04 67 15 42 42
Fax : 04 67 03 24 52
Commune de Juvignac
Plan local d'urbanisme (PLU)
Zonage - Plan général
Echelle : 1/5000ème
GRABELS
MONTPELLIER
ST GEORGES D'ORQUES
LAVERUNE
III.1
Révision générale approuvée par DCM le 11 juillet 2012
1ère modification approuvée le 17 juin 2013
1ère modification simplifiée du PLU approuvée le 14 décembre 2016
LEGENDE
PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.
Limite de zone et de secteur.
Espace boisé classé à conserver ou à créer.
Emplacement réservé : ouvrage public, installation d'intérêt général.
Emplacement réservé : voie publique à élargir
Application de l'article L.111-1-4 du code de l'urbanisme (amendement Dupont)
Périmètre faisant l'objet d'orientations d'aménagement (article L.123-1 du code de l'urbanisme)
Secteurs dans lesquels un transfert de COS est applicable (article L.123-4 du code de l'urbanisme)
Périmètre de ZAD
Zone d'accueil des gens du voyage
Constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.123-3-1 du code de l'urbanisme)
Dispositions applicables à la ZAC de Caunelle approuvée par DCM du 07/06/2010
ZAC : périmètre
ZAC : noues et bassins de rétention
ZAC : emprise publique
ZAC : liaisons douces
Zones inondables du PPRI
R Zone inondable rouge naturelle
Ru1 Zone inondable rouge urbanisée
Bu Zone inondable bleue urbanisée
Bn Zone inondable bleue naturelle
Report indicatif, PPRI adapté au fond de plan cadastral. Se référer au dossier du PPRI approuvé par A.P. du 09/03/2001.
Prescriptions issues de la 1ère modification simplifiée du PLU
Secteur d'application de l'article L.151-28 du code de l'urbanisme
Voir plan 3.2a au 1/2000ème
Voir plan 3.2b au 1/2000ème
ZAD de Nouaigues
GRABELS
MONTPELLIER
SAINT GEORGES D'ORQUES
LAVERUNE
PIGNAN
Montpellier
St Jean de Vedas
UD2c
UD3a
UD2a
N2
N2a
N2b
N3
2AUa
2AUb
UA2a
UA2b
UA1
UC
UD1
UD3b
UD3c
UD3d
1AU1
1AU2
1AUE
N1
A1
A
N